

**Maître Florence LOUIS**, membre de la SELARL « GRIMAUD – LOUIS – CAPRARO », Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant 3 rue Charles Auray – 93500 PANTIN - **Tél : 01 40 11 74 20**

---

## **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES Le MARDI 15 FEVRIER 2022 à 13 H 30**

---

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, au Palais de Justice, 173 avenue Paul Vaillant-Couturier, salle ordinaire desdites audiences (salle 1), **EN UN LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés :

Dans un ensemble immobilier sis à **LA COURNEUVE (93)**

46 avenue de la République et 48/50 avenue Gabriel Péri - cadastré section V n° 67 pour une contenance cadastrale de 02 ares et 69 centiares

Et plus précisément : **46 avenue de la République**

Le lot numéro 8 de l'état descriptif de division : Dans le bâtiment « A », au deuxième étage, porte face à l'escalier,

### **UN APPARTEMENT**

**de deux pièces principales** comprenant selon procès-verbal de constat de description dressé le 28 août 2020 par Maître Laurent DUBOIS, Huissier de Justice associé à VILLEPINTE (93) : une cuisine en entrant, une pièce principale (salon/séjour), une chambre, une salle d'eau avec w.-c. - **Superficie privative** (Loi Carrez) : **30,99 m<sup>2</sup>**

Droit en commun avec les septième et neuvième lots aux water-closets sur le palier. Et les 65/1.000<sup>èmes</sup> des parties communes particulières au bâtiment « A ». Et les 58/1.000<sup>èmes</sup> des parties communes à l'ensemble immobilier en ce compris la propriété du sol

Le lot numéro 25 de l'état descriptif de division : Dans le bâtiment « A », au sous-sol, **UNE CAVE** portant le numéro 25 du plan.

Et le 1/1.000<sup>èmes</sup> des parties communes particulières au bâtiment « A » s'appliquant au lot numéro 25.

Et le 1/1.000<sup>èmes</sup> des parties communes à l'ensemble immobilier en ce compris la propriété du sol

**Les lieux sont occupés.**

Cette vente a lieu **à la requête du Syndicat des Copropriétaires de l'immeuble situé 46 avenue Gabriel Péri à LA COURNEUVE (93120)**, représenté par son syndic, la SARL A.B.D. GESTION, dont le siège est 3 rue Lally-Tollendal, 75019 PARIS. Agissant poursuites et diligences de son gérant y domicilié en cette qualité. Ayant pour Avocat, Maître Florence LOUIS, membre de la SELARL « GRIMAUD – LOUIS – CAPRARO », Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis.

---

**MISE A PRIX : 25.000 Euros** (Vingt-cinq mille euros)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente

---

Une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque établi à l'ordre du Bâtonnier Séquestre devra être remis audit Avocat par son mandant avant les enchères, d'un montant de 3.000 Euros.

**On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.**

Fait et rédigé à PANTIN (93), le 16 décembre 2021. Signé : Maître Florence LOUIS

---

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, au Palais de Justice, où il a été déposé sous la Référence Greffe 20/07420

- à **Maître Florence LOUIS**, membre de la SELARL « GRIMAUD – LOUIS – CAPRARO », Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant 3 rue Charles Auray, 93500 PANTIN - **Tél : 01 40 11 74 20**

- à **Maître Xavier GUITTON**, membre de l'AARPI AUDINEAU-GUITTON, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 10, rue de la Pépinière, 75008 PARIS – [www.audineau.fr](http://www.audineau.fr) - sur le site [avoventes.fr](http://avoventes.fr)

**Sur les lieux pour visiter le JEUDI 3 FEVRIER 2022 à 08 H 30**